

Circulaire 11/2023

Aux fournisseurs de prestations du domaine des transplantations

Soleure, 4. décembre 2023

Nouveau formulaire de demande de garantie de prise en charge des coûts pour les transplantations

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'introduction du nouveau système de base BBTI au début de l'année 2024 [Circulaire 09/2023_F \(svk.org\)](#), nous adaptons également notre application pour les demandes de garantie de prise en charge des coûts afin de bénéficier des processus électroniques continus.

A partir du 4 décembre 2023, la nouvelle application sera disponible sous [Formulaire Transplantation](#).

L'utilisation du nouveau formulaire est possible avec tous les navigateurs courants et sans login. Il comprend les contenus connus jusqu'à présent.

Vous trouverez sur notre site Internet les instructions [Instructions | Remplir le formulaire \(requérant\)](#) relatives au nouveau formulaire.

Le formulaire actuel sera désactivé à partir du 11 décembre 2023.

Pro Memoira : Processus concernant les annonces de transplantations

- Première annonce le plus tôt possible au moyen du nouveau formulaire de la SVK (ouverture du cas dans notre système). La SVK envoie une confirmation de l'annonce d'entrée à la clinique de transplantation.
- Deuxième annonce après la transplantation.
Par courriel à transplantation@svk.org. Les informations suivantes doivent être fournies:
 - Données personnelles du receveur
 - Nom de l'assurance et numéro d'assuré
 - Date à laquelle la transplantation a eu lieu
 - Données personnelles du donneur (donneur vivant ou tiers donneur connu)
 - Diagnostic

Les questions peuvent être adressées directement à transplantation@svk.org avec la mention 'formulaire'.

Meilleures salutations

SVK | FSA

Roger Schober
Directeur

Simone Sasso
Responsable du département
Transplantation